

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RESIDENCE DU RUANDA.

N° 1444/Fin.11.

Objet: M^o 1

L i c e n c e s . -

FIN. 11

Recd le 18/4/1952
L. B. B.

Kigali, le 10 avril 1952.-

RUHENERI



22650

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous faire tenir, sous ce couvert, pour perception de la taxe prévue et remise du document requis à chacun des intéressés, les licences délivrées aux personnes mentionnées à la liste ci-annexée.

Je joins également un nombre correspondant de formulaires vous permettant d'aviser Monsieur le Contrôleur des Douanes à Usumbura et de me signaler les numéros et dates de quittances établies.-

Le Résident du Ruanda, M. Dessaint,

Dessaint.

Monsieur l'Administrateur de Territoire

à

RUHENERI.

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI.

RESIDENCE DU RUANDA.

LICENCE MODELE G. SPECIALE N°

195

Conférant à Monsieur Galam Nabi , dans son établissement sis à Busogo et géré par Zabisiga , le droit de vendre aux personnes qui ne sont pas de race européenne ou de race asiatique de la bière en bouteilles à emporter ne titrant pas en poids plus de 4° centésimaux d'alcool de fermentation.

M. Zabisiga a déclaré connaître la législation en la matière.

Il (elle) a acquitté la somme de 1.125.- Fr suivant quittance N° 016559 du 17 Juin 1952 du Comptable de la Colonie à EXMEM RUEHNGERI.

La présente licence est valable pour neuf mois et expirera le 31 décembre 1952 .-

Kigali, le 9 avril 1952 .-
Le Résident du Ruanda,
M.Dessaint,

Dessaint.